



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II  
AUX ÉVÊQUES PARTICIPANTS À UNE RENCONTRE PROMUE  
PAR LA CONGRÉGATION POUR LES ÉGLISES ORIENTALES ET  
LA CONGRÉGATION POUR LES ÉVÊQUES**

*Vendredi 17 septembre 2004*

*Messieurs les Cardinaux,  
vénérés frères dans l'épiscopat!*

1. Je vous accueille et je vous salue avec une grande affection, vous tous qui participez à la rencontre de mise à jour promue par la Congrégation pour les Evêques et par la Congrégation pour les Eglises orientales. Je salue les Préfets des deux dicastères, Messieurs les Cardinaux Giovanni Battista Re et Moussa Daoud, qui ont réuni de façon opportune les Pasteurs des deux grandes traditions de l'Eglise universelle, celle d'Occident et celle d'Orient.

En remerciant le Cardinal Re pour les paroles cordiales à travers lesquelles il s'est fait l'interprète des sentiments communs, je désire vous féliciter, chers et vénérés frères, qui avez répondu à l'invitation à vivre ces journées d'intense fraternité épiscopale. Les initiatives de ce genre favorisent la communication et la communion entre les Eglises et la sollicitude unanime à l'égard du troupeau du Seigneur, au service duquel est placé chaque Evêque.

2. En effet, à travers sa consécration, l'Evêque devient de façon entière *maître, prêtre et guide* de la communauté chrétienne. Au centre de son ministère doit donc toujours être placé le Christ, le Maître divin, présent tant à travers la Parole de l'Ecriture qu'à travers le Sacrement de l'Eucharistie.

Dans l'Exhortation apostolique *Pastores gregis*, j'ai voulu rappeler que l'Eucharistie est au coeur du "*munus sanctificandi*" de l'Evêque (cf. n. 37). Je souhaite de tout coeur que l'*Année de l'Eucharistie*, qui commencera le 17 octobre par la conclusion du Congrès eucharistique

international, constitue une occasion providentielle d'approfondir plus amplement l'importance centrale du Sacrement eucharistique dans la vie et l'activité de chaque Eglise particulière. Autour de l'autel se renforcent les liens de charité fraternelle et se ravive chez tous les croyants la conscience d'appartenir à l'unique Peuple de Dieu, dont les Evêques sont les Pasteurs.

3. En tant qu'Evêques, vous avez le devoir de veiller sur la célébration des sacrements et sur le culte en général. Respectez l'attente des fidèles qui est d'avoir une célébration digne dans laquelle rien n'est laissé à l'improvisation ni au hasard. La liturgie représente en effet la grande école de la vie chrétienne, où l'on adore, l'on aime, et l'on connaît le Seigneur et où l'on renforce la volonté de suivre le Maître et l'intention d'offrir son témoignage cohérent.

Vous êtes, en outre, conscients que le ministère de la sanctification exige le témoignage d'une vie sainte. L'Esprit de Dieu, qui vous a sanctifiés à travers la consécration épiscopale, attend une généreuse réponse quotidienne de votre part. Votre sainteté n'est pas un fait uniquement personnel, elle se reflète toujours au profit des fidèles (cf. *Exhort. apost. Pastores gregis*, n. 11), lui conférant l'autorité morale dont l'exercice du ministère tire son efficacité. Le témoignage de notre vie doit confirmer ce que nous enseignons.

4. Très chers confrères dans l'épiscopat, je vous exhorte à alimenter à l'autel la flamme de l'amour pour le Christ, fortifiant chaque jour à sa chaleur la volonté de vous donner à Dieu et à l'Eglise.

Que Marie, "*Femme eucharistique*", et l'assemblée des apôtres et des saints Evêques soutiennent vos pas et votre ministère à travers leur intercession.

Avec ces sentiments, je vous donne ma Bénédiction, que j'étends volontiers aux communautés qui sont confiées à votre sollicitude pastorale.